

Règlement de l'appel à projets de l'exposition Les Métamorphoses de la matière organisée dans le cadre de la Paris Design Week.

Édité le 06/02/2026

Contexte du règlement et intentions de l'exposition Les Métamorphoses de la matière

Dans le cadre de la Paris Design Week 2026, Les Métamorphoses de la matière lancent un appel à projets à destination des designers, architectes d'intérieur, concepteurs et artisans-designers engagés dans les démarches de design circulaire et de réemploi.

Coordonné par la Fabrique Pointcarré et Atelier Athem, le projet propose une exposition et un cycle de rencontres consacrés à l'upcycling et à la transformation de matières issues de gisements existants. Après une première édition dédiée au parquet, cette nouvelle édition élargit la réflexion en invitant à travailler à partir de parquets et de toiles enduites (bâches) réemployés pour imaginer les produits, meubles et aménagements de la boutique de demain.

Un cadre d'expérimentation et de visibilité

L'exposition se tiendra à la Maison des canaux, tandis que les rencontres professionnelles auront lieu au Centre culturel suisse. Ensemble, ces temps forts offriront un espace d'expérimentation, de réflexion et de visibilité pour des projets explorant de nouvelles manières de concevoir à partir de matières existantes.

Une trentaine de projets seront sélectionnés par un jury composé de designers, de responsables de grandes marques et de spécialistes du réemploi. Les réalisations exposées pourront prendre la forme de produits, de meubles ou de dispositifs d'aménagement, pensés pour des espaces de vente contemporains.

Travailler la matière comme point de départ du projet

Les Métamorphoses de la matière défendent une approche sensible et matérielle du design, dans laquelle l'intention de projet naît au contact direct des matériaux. Ici, la contrainte devient moteur créatif et ouvre de nouveaux champs de possibles.

Les participants sont invités à faire dialoguer deux matériaux aux propriétés et aux imaginaires contrastés :

- le parquet, matériau naturel, patrimonial et durable ;
- la bâche, matériau souple, industriel, et voué à une utilisation temporaire.

En les associant, il s'agit d'interroger nos hiérarchies culturelles et esthétiques, et d'affirmer que le réemploi concerne l'ensemble des matières disponibles, sans distinction de noblesse ou d'origine.

Imaginer la boutique du futur

Cette édition place la création au service d'un enjeu central : le renouveau du commerce de détail.

Face à la montée du e-commerce, à la dématérialisation des usages et à la pression économique sur les centres-villes, la boutique doit se réinventer pour redevenir un lieu de désir, d'expérience et de convivialité.

Les projets attendus devront proposer des réponses concrètes et sensibles aux questions suivantes :

- Comment l'aménagement et le mobilier peuvent-ils redonner envie de pousser la porte d'un commerce ?
- Comment le réemploi peut-il enrichir l'expérience spatiale et narrative des lieux de vente ?
- Quelle place pour la matière, la fabrication et le récit dans la boutique de demain ?

Les Métamorphoses de la matière invitent les designers à s'emparer de ces enjeux et à proposer des projets engagés, expérimentaux et inspirants, capables de faire du réemploi un levier de création et d'innovation pour le retail de demain.

Règlement de l'appel à projets

Article 1 - Objet de l'appel à projets

L'appel à projets pour a pour objet de susciter la création ou la présentation d'objet, d'aménagement ou de mobilier réalisé à partir de parquet et de bâche de réemploi qui seront exposés lors de l'exposition les Métamorphoses de la matière. Seuls les projets validés par le jury seront exposés. L'exposition aura lieu à la Maison des Canaux dans le cadre de la Paris Design Week début septembre 2026.

Article 2 - Organisateurs

Cet appel à projets est coorganisé par la Fabrique Pointcarré et l'Atelier Athem. La Fabrique Pointcarré en assure la coordination et la responsabilité morale et juridique.

Article 3 - Objectifs de l'appel à exposition

Les Métamorphoses de la matière ont vocation à mettre en avant les savoir-faire et les techniques de réemploi et d'upcycling. Pour l'édition 2026, les organisateurs souhaitent mettre en avant le réemploi de la bâche et du parquet au service de la réalisation de produits, mobiliers et aménagements de boutique.

Les objectifs de l'appel à projets sont les suivants :

- Valoriser les techniques et savoir-faire du réemploi et de l'upcycling
- Promouvoir une conception et un design basé sur le réemploi des matériaux
- Faire connaître les acteurs du réemploi et de l'upcycling qu'ils soient designers, atelier de production ou une marque
- Créer des synergies entre les entreprises des acteurs du design, de l'édition, de la production et du retail pour favoriser le réemploi et l'upcycling
- Susciter l'intérêt des décideurs publics, des étudiants et du public professionnel pour le réemploi et l'upcycling.

Article 4 – Éligibilité

Cet appel à projets est ouvert à tous les professionnels, étudiant-es, jeunes diplômé-es ou entreprises (société ou association) réalisant une activité de design, de production, de transformation. Chaque candidat·e ou équipe candidate devra déposer un projet reproductible et commercialisable valorisant du parquet bois et de la bâche,

Les projets déjà réalisés ou proposés sur plan, dessins, visuel 3D sont acceptés dans le cadre de la candidature. Le designer devra s'assurer qu'il sera à même de livrer la pièce finie au moment de l'exposition.

L'exposition inscrite dans la Paris Design Week n'a pas vocation à exposer des œuvres d'art, mais des objets, mobiliers et éléments décoratifs fonctionnels et reproductibles. L'association de plusieurs matériaux est autorisée à condition que le parquet et la bâche y figurent majoritairement.

Article 5 – Critères de sélection

Un jury, constitué des organisateurs, partenaires et de personnes qualifiées, se réunira en mai 2026 pour sélectionner les projets lauréats.

Seuls les projets conformes au règlement seront présentés au jury. Le rôle du jury est de sélectionner les projets lauréats qui seront exposés à la Paris Design Week dans le cadre des Métamorphoses de la matière.

Les projets non conformes au règlement ne seront pas présentés au jury.

Le jury analysera les projets, sur la base des critères suivants (ordre non contractuel) :

- Le respect du règlement de l'appel à projets,
- la valorisation en réemploi du parquet et de la bâche,
- l'intégration dans de la thématique « boutique du futur »,
- la faisabilité technique du projet,
- la capacité de reproductibilité et de diffusion,

- l'impact socio-économique et environnemental,
 - la viabilité économique du projet (estimation d'un prix de vente public).
- Le comité est souverain et n'aura pas à motiver ses décisions.

Article 6 – Dossier de candidature et inscription

Le dossier devra être déposé entre le 15 février et le 15 mai, 23h59 en remplissant le formulaire en ligne suivant : <https://forms.gle/zxvtE7wLuTbzSq2b8>.

Votre dossier de candidature devra comprendre, obligatoirement :

- un nom ou titre pour la pièce présentée,
- une description entre 150 mots minimum à 350 mots max,
- les dimensions hors tout du projet,
- les caractéristiques et provenance des parquets et bâches employés (si connue),
- les noms et adresses des entreprises ayant réalisé le projet,
- une présentation succincte du designer ou des designers/artisans,
- cinq visuels du projet (photos, images 3D, esquisses), format jpeg 300dpi.

D'autres pièces-jointes peuvent être ajoutées à la candidature si besoin (présentation plus détaillée, etc.). En cas de besoin et dans la limite des stocks, la Fabrique Pointcarré peut aider à l'approvisionnement en parquet et bâche de réemploi.

Article 7 – Photographies

Chaque candidature déposée dans le cadre de l'appel à exposition devra obligatoirement être accompagnée d'une autorisation de publication signée par le photographe (si le dépositaire de la réalisation est lui-même le photographe, l'autorisation de diffusion doit également être signée). La candidature à l'appel à exposition pourra être refusée si l'autorisation de diffusion n'est pas jointe au formulaire d'inscription. Les photographies seront ensuite exploitées dans le cadre de l'exposition, et les événements associés. L'autorisation est disponible en ligne : https://www.lesmetamorphoses-expo.fr/_downloads/fb5a54502dfbfcf58d0bd9dcd8b70c2c

Article 8 – Communication

Les lauréat.e.s bénéficieront d'une communication appuyée par le biais des sites internet, des pages des réseaux sociaux et des newsletters de l'exposition, des organisateurs et des partenaires. Les projets lauréats seront exposés à la Paris Design Week avec parution dans les médias dédiés, et relais presse et institutionnel. Un catalogue en ligne (<https://www.lesmetamorphoses-expo.fr/>) utilisera les éléments transmis dans le dossier de candidature de l'appel à exposition, avec une reformulation possible de la description si nécessaire.

Article 9 - Les engagements

Les engagements spécifiques à l'appel à exposition

Les candidat.es et lauréat.es s'engagent à :

- Répondre aux demandes d'information de la part de la Fabrique Pointcarré,
- Autoriser les organisateurs à publier le nom, logo et adresse de l'entreprise et la description non confidentielle des projets dans le cadre des actions de communication liées à l'événement, y compris sur les sites internet des organisateurs et des partenaires et le catalogue en ligne.
- Prendre les dispositions les plus appropriées en matière de protection des droits de la propriété intellectuelle,

Les engagements spécifiques à l'exposition de la Paris Design Week

Les candidat.e.s et lauréat.e.s s'engagent à :

- respecter le calendrier de l'exposition (montage et démontage),
- assurer une présence d'au moins 1/2 journée lors de l'exposition afin de présenter son projet.

Article 10 – Calendrier

- 10 février 2026, lancement des candidatures,
- 17 mai 2026, clôture des candidatures,

- **Fin mai 2026**, tenue du jury qui informera les lauréat.es et non lauréat.es dans les jours qui suivent,
- **Fin mai / début juin 2026**, annonce publique des lauréats,
- **Fin août/début septembre 2026**, installation à la Maison des Canaux (6 quai de Seine, 75019),
- **Début septembre 2026**, exposition Les Métamorphoses de la matière incluant une inauguration/vernissage.

Contacts organisation

Pour toute demande d'informations relatives à l'appel à exposition, à l'exposition, ou encore à la réalisation du projet (contacts entreprises, informations sur les essences, etc.), vous pouvez prendre contact avec la Fabrique Pointcarré : direction@fabriquepointcarre.fr